



## Activités hivernales Winter activities

La Ville de Saint-Lambert est heureuse de vous offrir des pistes de ski de fond de randonnée et de ski de pas de patin aménagées pour vous encourager à pratiquer ces sports hivernaux. Toutes les pistes offertes sont de niveau accessible à tous.

Vous y trouverez aussi un sentier pour marcher ou promener votre chien en laisse.

Votre collaboration est essentielle pour nous aider à vous offrir un service de qualité.

### Quelques consignes d'utilisation des pistes de ski :

- La circulation se fait dans la piste de droite;
- Le dépassement est permis par la piste de gauche;
- La Ville et le Club de golf ne sont pas responsables des blessures occasionnées par l'utilisation des pistes.

### Il est interdit :

- De sortir des pistes tracées;
- De circuler à pied ou de promener un chien dans les sentiers de ski;
- De jeter vos débris ailleurs que dans les poubelles prévues à cet effet;
- De vendre quoi que ce soit ou d'exploiter tout commerce, incluant les restaurants ambulants et les cantines mobiles;
- De consommer, de distribuer ou de vendre de l'alcool et de la drogue.

*La Ville de Saint-Lambert et ses employés vous souhaitent un bel hiver!*

*The City of Saint-Lambert and its employees wish you a great winter!*

The City of Saint-Lambert is pleased to provide groomed cross-country ski and skate ski trails to encourage everyone to get out and enjoy these great winter sports! The trails are suitable for all levels.

There is also a path that you may use for walking or for walking your leashed pet.

We count on your collaboration to be able to maintain a high quality service.

### Rules for using ski trails:

- Ski on the right;
- Pass other skiers on the left;
- The City and the Golf Club are not responsible for injuries sustained as a result of skiing.

### It is forbidden:

- To leave the groomed trails;
- To walk on foot or to walk a dog on the ski trails;
- To throw garbage anywhere other than in garbage receptacles provided;
- To sell anything or to engage in any commercial activity, including food stands and mobile canteens;
- To consume, distribute, or sell alcohol or drugs.

